

Formation à la maturité spécialisée

Communication et information fillière, filière Tourisme (MSCI-T)

Rentrée 2023-2024, mercredi 4 octobre 2023

Muriel Gross, Office de l'enseignement gymnasial

Benoît Zuber, Haute école de gestion et de Tourisme à Sierre

Formation à la MSCI-T

- Articulation de la formation
- Travail de maturité spécialisée (TMsp)
 - Modalités d'organisation
 - Contenu
 - Evaluation
- Conditions de réussite de la MSCI-T

Partenaires de la formation

Haute école

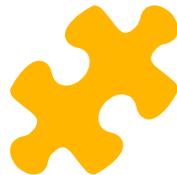
Haute École de Gestion & Tourisme (HEG) à Sierre, en Valais – filière tourisme

Gymnases

- Gymnase de l'élève
- Gymnase pour adultes (GypAd)

DGEP : Office de l'enseignement gymnasial

Contenu de la formation



Prestations
complémentaires
professionnelles

Prestations
complémentaires
linguistiques

Travail de
Maturité
spécialisée
(TMsp)

Compléments
de formation

Prestations complémentaires

Prestations complémentaires professionnelles

Stage de 20 semaines effectives au moins dans le domaine du tourisme. Possibilité d'effectuer 2 stages d'au moins 10 semaines effectives chacun.

Prestations complémentaires linguistiques

Connaissances linguistiques avancées de deux langues étrangères : anglais et allemand ou italien. Pour chacune

- Séjour linguistique d'au minimum 3 semaines consécutives dans une région de la langue concernée
- Certificat B2; certification externe ou interne (cours du soir au Gymnase pour adultes – GypAd entre le 30 octobre 2023 et le 19 avril 2024)

Travail de maturité spécialisée (TMsp)

- Le TMsp est un travail préparé de façon personnelle, s'appuyant sur l'expérience faite dans le domaine préprofessionnel dans lequel se déroule l'année de formation.
- Le résultat de la réflexion et de recherches menées au cours de la période de préparation se traduit par un texte de 10 à 15 pages, sans les annexes.
- Une défense orale est l'occasion de démontrer la maîtrise du sujet.
- Le TMsp est axé essentiellement sur l'expérience acquise au cours du stage professionnel du cursus (filière du Tourisme).
- Les modalités et le contenu du TMsp sont définis en fonction de la filière de formation choisie.

TMsp - Encadrement



Personne répondante TMsp

Personne référente principale TMsp enseignant ECG dans le gymnase de l'élève et examinatrice du Travail de maturité spécialisée

C'est à elle ou à lui que revient l'essentiel du temps à consacrer pour le suivi du travail et de l'accompagnement, soit stimuler la réflexion et cadrer la rédaction.

Personne répondante métier

Personne experte métier de la Haute école spécialisée ou/et de la pratique du domaine concerné. Experte ou expert métier lors de la défense orale.

Son intervention est essentiellement liée à l'accompagnement au cours du stage.



TMsp – Qui fait quoi

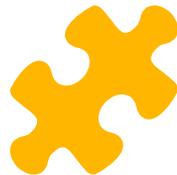
Personne répondante TMsp

La phase de définition du thème du travail, les aspects méthodologiques du TMsp, l'exploitation des expériences acquises sur le terrain, les techniques de présentation orale ainsi que l'élaboration de supports visuels sont placés sous la supervision de la personne répondante TMsp.

Personne répondante métier

Pendant tout le déroulement du TMsp, l'élève bénéficie des conseils de l'expert de la HEG&Tourisme à Sierre : plus particulièrement, lors de la phase de définition du sujet et à l'occasion de questions d'ordre technique et professionnel.

Encadrement et suivi



Répartition des rôles

Selon le modèle suivant pour la filière Tourisme :

- le journal de bord est de la responsabilité de l'élève;
- le rapport de stage : suivi de la responsabilité de la personne répondante TMsp (gymnase);
- l'idée créatrice – le projet novateur ou la recherche théorique argumentée : validation commune par les personnes répondantes (TMsp et métier);
- le répondante métier conseille l'élève, dans son rôle d'expert HES;
- la personne répondante TMsp supervise les aspects méthodologiques.

Modalités et échéancier



- Première prise de contact entre répondants-gymnase et élèves : début octobre, lors du début du stage.
- Dès la 1^{re} prise de contact : lancement du travail, consignes pour le rapport de stage selon les informations figurant dans le plan d'études de la formation, méthodologie, élaboration du projet, distribution des grilles d'évaluation communes et personnes répondantes à disposition.
- Délai de reddition pour l'idée créatrice – le projet novateur ou la recherche théorique argumentée pour validation du sujet par les deux personnes répondantes, TMsp et métier : au plus tard, **VE 15 décembre 2023**.
- Délai de validation pour l'idée créatrice – le projet novateur ou la recherche théorique argumentée par les deux personnes répondantes, TMsp et métier : au plus tard, **VE 22 décembre 2023**.
- Délai de remise pour le dossier écrit (livrable) : **VE 8 mars 2024**
- Dates des défenses orales : **entre le 11 et le 28 mars 2024** dans les gymnases concernés.

Cours modulaires



- Cours modulaires HES : du mercredi 14 au vendredi 16 février 2024 à Lausanne

TMsp T



Le TMsp est un document écrit qui rend compte de la capacité de réflexion et d'innovation de la candidate ou du candidat dans le domaine du tourisme.

Le TMsp débute par un **rapport de stage** qui porte sur les vingt semaines effectuées dans le domaine (environ 50% du TMsp).

Ensuite, l'élève développe, au choix (environ 50% du TMsp) :

- une **idée créatrice** ou un **projet novateur** en relation avec l'entreprise du stage;
- une **recherche théorique argumentée** sur un sujet dans le domaine du tourisme.

Rapport de stage T



Le rapport de stage permet d'élaborer la synthèse de l'expérience professionnelle.

À cette fin, les élèves décrivent et analysent les différents aspects de leur stage :

- elles/ils situent l'institution ou l'entreprise dans son contexte local et décrivent sa spécificité;
- elles/ils commentent leur expérience de stagiaire (voir page suivante).

Lorsqu'il y a plusieurs lieux de stage, les élèves décrivent les deux entreprises, les tâches et les démarches propres à chacune d'elles.

L'analyse du rôle du/de la stagiaire, des responsabilités, des difficultés, des solutions, des points forts et faibles est de facto transversale.

Expérience de stage



- Exposer les différentes tâches accomplies et les démarches de travail en usage dans l'institution ou l'entreprise.
- Expliquer son rôle de stagiaire dans l'institution ou l'entreprise.
- Décrire les responsabilités qui lui ont été confiées.
- Évoquer les difficultés rencontrées durant le stage, ainsi que les moyens mis en œuvre pour les résoudre.
- Décrire les points forts et faibles du stage.
- Conclure.

Projet novateur



- Une élaboration des différents aspects d'une réalisation virtuelle aboutie, de sa conception jusqu'à sa formalisation et sa communication sous forme de supports visuels, multimédias divers.
- Le projet est présenté sous forme d'un dossier et le support visuel ou multimédia réalisé est présenté lors de la soutenance.

Projet novateur



- Un concert de rap dans un hôtel de luxe
- Le féminin pour tous, défilé de mode unisexe
- Green macadamia : des macarons qui profitent aux humains et aux animaux (Australie)
- Bar truck « swiss pleasure »
- Le resto-ciné
- Comment faire bénéficier pleinement du parc animalier les personnes handicapées physiquement ?
- Création d'une exposition temporaire sur l'histoire de l'aviation en réalité virtuelle
- « Activités multi sensorielles pour les personnes en handicap » au musée Aquatis
- Se débrancher pour mieux se connecter au Cap Vert

Travail de recherche



- Le stagiaire expose, commente, analyse et développe une argumentation (pour et contre la thèse avancée – en faisant également part de son positionnement personnel) en citant ses références et sources bibliographiques.

Travail de recherche



- Dans la peau d'une femme noire, quand tourisme rime à racisme
- L'impact du tourisme de masse dans l'Himalaya
- Le stress sur les serveurs pendant le Marché de Noël à Montreux
- Le tourisme noir à Tchernobyl, cette nouvelle pratique controversée qui nous rapproche de la mort
- Le tourisme musical sud-coréen

Prestations : écrite-orale



L'évaluation du TMsp s'effectue selon les modalités suivantes :

- le document écrit est évalué par les personnes répondantes TMsp et métier. Il donne lieu à une note;
- la défense a lieu en présence des deux personnes répondantes qui attribuent une note : 20 minutes de présentation + 30 minutes de questions/réponses + 10 minutes de délibération;
- les critères d'évaluation – écrits et oraux – sont communiqués à l'élève en amont des prestations (grilles d'évaluation communes);
- la note finale du TMsp est la moyenne des deux notes, exprimées au demi-point et affectées du même coefficient.

Soutenance orale



Le travail de maturité fait l'objet d'une soutenance orale. L'élève présente et expose :

- une version synthétique de son rapport de stage qui comprend une analyse de son expérience professionnelle et un commentaire sur la rédaction du rapport;
- la réalisation de son projet novateur et le visuel de communication, ou sa recherche théorique.

Questions/réponses



- L'élève défend ensuite son travail en répondant aux différentes questions des deux répondant·e·s (TMsp et métier);
- l'élève porte un soin tout particulier aux techniques de présentation et à l'utilisation à bon escient des supports visuels et sonores créés pour la circonstance;
- la défense a aussi pour but d'apporter des compléments au dossier écrit : il ne s'agit pas d'une redite du dossier;
- l'élève s'intéresse autant au rapport de stage qu'au projet novateur ou au travail de recherche.

Conditions de réussite



Réussir les prestations complémentaires professionnelles

Rapport de stage positif de l'employeur; validation par la DGEP.

Réussir les prestations complémentaires linguistiques

Pour chacune des 2 langues: obtenir deux certificats B2 et accomplir 2 séjours linguistiques; validation par le gymnase

TMsp

Obtenir au moins la note 4.0 dans l'évaluation du TMsp; validation par le gymnase (expertise HEG Sierre)

Réussir les compléments de formation dans le domaine visé

Pour les titulaires d'un certificat ECG d'une autre option. Validés par le GypAd.

Situations d'échec



Si seul le TMsp est échoué mais que les prestations complémentaires professionnelles sont réussies, l'élève peut faire le choix de remanier son TMsp, axé sur la formation de nature professionnelle, dans le cadre d'une remédiation – **tant du dossier écrit que de la prestation orale** – qui sera évaluée à la fin du mois d'août, avec une note maximum de 4.0. En cas d'insuffisance, la MS est échouée définitivement.

En cas de redoublement, avalisé par le gymnase de l'élève, les prestations validées sont acquises.

Maturité spécialisée communication et information

Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire (DGEP)
Rue St-Martin 24
CH-1014 Lausanne

www.vd.ch/gymnase



Maturité spécialisée communication et information

<https://www.vd.ch/themes/formation/formations-gymnasiales/maturite-specialisee/maturite-specialisee-communication-et-information-msci/>